

**Discours de Son Excellence Monsieur le Ministre d'Etat,
Ministre des Infrastructures et Travaux Publics à
l'occasion de l'ExpoBéton RDC 2021**

**Mesdames et Messieurs, les membres du Gouvernement ;
Honorables Députés et Sénateurs ;
Honorable Président de l'Assemblée Provincial de
Kinshasa ;
Monsieur le Gouverneur de la Province de Kinshasa ;
Monsieur le Président du Comité d'organisation de
l'ExpoBéton RDC 2021 ;
Madame le Bourgmestre de la Province de Kinshasa ;
Mesdames et Messieurs à vos titres et qualités respectifs.**

Kinshasa, la plus grande des villes de la République Démocratique du Congo, connaît une croissance démographique exponentielle qui met au défi toutes les capacités, tant du Gouvernement provincial que du Gouvernement central. **C'est par cette affirmation que je lance ma communication de ce jour.**

Projeter cette ville pour 2050, permet de voir ce qu'elle sera dans 30 ans, face aux besoins multiples de notre population, à majorité jeune. Le meilleur moyen de prévoir le futur, c'est de le créer, ne dit-on pas ; **L'Etat a donc l'obligation de donner clairement la vision de ce qu'elle sera.**

Pour cela, il est vivement encouragé, si pas recommandé, de mener des réflexions autour des questions essentielles qui se posent et se poseront afin que l'Etat, à travers ses multiples structures, planifie et anticipe sur la prise en charge de tous ces besoins, dans l'objectif de les circonscrire et de les satisfaire en fin de compte.

Voilà pourquoi, le Gouvernement de la République Démocratique du Congo, encourage vivement, la tenue de

l'ExpoBéton RDC, qui est à sa 5^{ème} Edition, laquelle va plus loin en posant les questions de l'organisation politico-administrative qui doit particulièrement faire face à l'existence des Institutions de la République, des particularités de sa géographie, de ses sites naturels, notamment le fleuve Congo, la proximité avec la capitale du Congo voisin, de sa composition sociale, de ses capacités, de ses outils de production, et j'en passe.

Mesdames et Messieurs,

Les questions des structures politico-administratives sont définies par la Constitution de la République, mais, au vu de l'évolution des paramètres qui composent la ville de Kinshasa, le législateur pourra s'y pencher.

La décentralisation est véritablement en marche et notre Gouvernement entend poursuivre les réformes nécessaires pour sa matérialisation effective.

La proximité du Gouvernant est le soubassement nécessaire pour faire participer le Peuple à son devenir.

La ville de Kinshasa est constituée de 24 communes, lesquelles méritent une attention particulière afin de les doter toutes des infrastructures nécessaires à l'épanouissement de ses populations.

Il est certes vrai que l'Etat ne pourra voir s'installer des pôles de croissance sans que les structures politico-administratives ne soient véritablement efficaces. Cette question mérite donc une réflexion profonde.

Le volet de la dotation des infrastructures et équipements publics, à savoir : hôpitaux, écoles, adduction d'eau potable, systèmes de traitement des eaux usées et de drainage des eaux de pluie, fourniture d'énergie électrique, routes, etc. est pris en compte par le Gouvernement, bien que les besoins soient toujours croissants.

Mais effectivement, Kinshasa grossit vite et cela constitue un grand défi pour le Gouvernement qui ne cesse de mobiliser toutes les ressources disponibles afin de répondre à ses besoins.

Raison pour laquelle le Gouvernement a engagé des programmes pour rencontrer les besoins de la population à la base, sur toute l'étendue de notre pays, à travers les 145 territoires, et bien entendu à la ville Province de Kinshasa.

Certes, les plus grands besoins demeurent les infrastructures de transport : routes, voiries, aéroports, chemin de fer urbain et les équipements y associés, sans oublier l'habitat.

Kinshasa compte **679 km** de voiries urbaines asphaltées ou bétonnées, et il reste **2.685 km** à réhabiliter et à revêtir bien que les occupations avec des nouveaux lotissements se font tous les jours. Pour cela, et afin de rattraper les besoins, il est important de créer des nouveaux noyaux de développement, des pôles de croissance, ou encore des centres urbains, des villes.

Dès lors, le Gouvernement soutient toutes les initiatives qui vont dans le sens de l'amélioration des conditions de vie de nos populations.

Il salue aussi les entreprises qui s'installent dans l'ensemble des coins dits reculés de Kinshasa et qui participent ainsi à son essor et à la création de l'emploi, essentiellement pour sa jeunesse.

Nous assurons le Gouvernement provincial de notre appui pour que les différents chantiers de dessertes en eau, d'électricité, de voirie, soient réalisés dans les plus brefs délais.

Nous encourageons vivement l'utilisation des matériaux locaux afin de promouvoir l'investissement en RD Congo, notamment l'industrie du ciment, en même temps que nous encourageons l'installation des industries des produits de construction, tels que l'acier, les produits de plomberie, d'électricité, les équipements intérieurs et extérieurs, et j'en passe.

**Mesdames et Messieurs, les membres du Gouvernement ;
Honorables Députés et Sénateurs ;
Honorable Président de l'Assemblée Provincial de
Kinshasa ;
Monsieur le Gouverneur de la Province de Kinshasa ;
Monsieur le Président du Comité d'organisation de
l'ExpoBéton RDC 2021 ;
Madame le Bourgmestre de la Province de Kinshasa ;
Mesdames et Messieurs à vos titres et qualités respectifs.**

**Confiant que ce Forum répondra à nos attentes, je déclare
ouverte la 5^{ème} édition de « l'ExpoBéton RDC 2021 ».**

**Que vive la République Démocratique du Congo,
Que vive la ville de Kinshasa,
Que vive ExpoBeton RDC 2021.
Je vous remercie.**